

FORMATION JUGE N1 GAM

CIRCULAIRE D'INFORMATION
Saison 2024-2025

Inscription à réaliser avant le **20 OCTOBRE 2024**

Lien vers le formulaire d'inscription :

<https://forms.gle/tukM1abrwoxTyGq77>

Date(s) et lieu(x) de formation

DATES	LIEUX	HORAIRES
Samedi 26 octobre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Perussel	13h - 16h
Dimanche 27 octobre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Perussel	9h - 12h 13h - 17h
Samedi 09 novembre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Myrtille	9h - 12h 13h - 17h
Dimanche 10 novembre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Myrtille	9h - 12h (exam blanc) 13h - 16h (exam)

Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)

Objectifs de formation

Etre Capable de :

- De retranscrire les éléments des programmes nationaux en symbolique
- D'identifier les fautes techniques
- De repérer les fautes d'exécution des éléments de base
- De justifier son évaluation
- D'évaluer l'exécution des programmes nationaux

Public concerné

Les participants doivent :

- Avoir une licence FFG valide
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se préparer à l'examen

Durée

L'action de formation continue juge niveau 1 GAM sera d'une durée de 21 heures.

Contenus

Programme de la formation :

- La symbolique des éléments des programmes nationaux
- Les difficultés des programmes nationaux
- La cotation des programmes nationaux
- La forme technique des éléments des programmes nationaux
- Les droits et devoirs des juges

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par un formateur possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité. Les noms et parcours des formateurs sont disponibles sur simple demande.

Moyens de suivi et d'évaluation

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par :

- Théorie sans document : QCM
- Pratique vidéo avec documents
- Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

Tarification

	TARIFICATION
Frais pédagogiques	40 euros
Frais de dossier	5 euros
TOTAL	45 euros

Une aide départementale est proposée aux clubs à hauteur de 50%. La demande doit être faite avant le 30 juin 2025